

Conservatoire des Sites Lorrains

7, place Albert Schweitzer

57930 JENÉTRANGE

☎ 03.87.03.00.90



EXPERTISE

Marais de la Ferme de Heide

- Ham-sous-Varsberg / Diesen & Porcelette -

*Études et document réalisés avec le soutien
du Conseil Régional de Lorraine
et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse*

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR D'ÉTUDE	3
A) Caractéristiques physiques	2
A. 1) Localisation.....	2
A.2) Climatologie.....	2
A.3) Géologie	2
A.4) Occupation des sols.....	3
B) Intérêt du site.....	3
C) Cadre d'Intervention	3
D) Objectifs et Méthodologie	4
ÉTUDE ECOLOGIQUE	5
A) Bilan qualitatif 1996.....	5
A. 1) Étude des groupements végétaux	5
1.1) Cartographie des groupements végétaux	5
◦ Méthode	5
◦ Unités écologiques.....	5
◦ Milieux annexes	6
A.2) Étude de l'avifaune.....	7
2.1) Étude de l'avifaune nicheuse	7
◦ Méthode	7
◦ Résultats et discussions.....	8
2.2) Avifaune hivernante et de passage.....	9
2.3) Intérêt patrimonial.....	10
B) Données anciennes et analyse diachronique.....	11
B. 1) Etude bibliographique	11
1.1) La Flore	11
1.2) La Faune	11
B.2) Étude historique de l'évolution du site.....	12
B.3) Conclusions	12
PRIORITÉS D'INTERVENTION ET POTENTIALITÉS DE CONSERVATION	13
A) Potentialités d'intervention Foncières.....	13
A. 1 Secteurs d'intervention.....	13
1.1) Secteur prioritaire	13
1.2) Secteur secondaire	13
B) Modalités de conservation du site.....	13
A.1 Maîtrise d'usage.....	13
1.1) La Propriété	13
◦ Le Bail Emphytéotique	14
A.2 Protection réglementaire.....	14
2.1) La Réserve Naturelle Volontaire.....	14
2.2) L'Arrêté Préfectoral de Conservation de Biotopes.....	14
A.3) Partenaires financiers.....	14
3.1) Le Conseil General de la Moselle.....	14
C) Modalités de gestion du site.....	15
C. 1) Intervenants	15
1.1) Le Conservatoire des Sites Lorrains.....	15
CONCLUSION	16

INTRODUCTION

Dans le cadre de son programme 1996, le Conseil **Régional** de Lorraine et l'Agence de l'**Eau** Rhin-Meuse ont confié au Conservatoire des Sites Lorrains, une mission d'expertise préalable à la mise en place de la protection du site naturel dénommé, "Marais de la Ferme de Heide", et sis sur les communes de Ham-sous-Varsberg, Diesen et Porcellette.

Composée de près de 40 ha de roselières et d'un plan d'eau d'effondrement minier, cette zone humide fut mise en évidence dès 1981 par l'**Inventaire** des Marais de Lorraine, l'**Inventaire** des Zones Naturelles d'**Intérêt** Ecologique Faunistique et Floristique, en 1982, et l'**Inventaire** des Espaces Naturels Sensibles du **Département** de la Moselle, en 1992, ont **confirmé** l'**intérêt** de ce site au plan **régional**.

En 1995, le Conseil **Général** de la Moselle a, dans le cadre de l'évaluation de la politique départementale de protection des Espaces Naturels Sensibles, effectuée une étude sur les possibilités de **préservation** du site.

Étant donné l'intérêt avéré du site et son rôle important de lieu de refuge pour l'avifaune dans une **région** très urbanisée et industrialisée, il est apparu nécessaire d'effectuer une expertise écologique afin de déterminer les orientations à prendre en matière de protection. L'expertise se devait de :

- effectuer un inventaire des habitats et des espèces,
- effectuer une **étude** historique de l'évolution du site,
- définir les modalités d'intervention **foncière**.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR D'ÉTUDE

A) CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

A.1) Localisation.

Cf Annexe N°1 - Carte de localisation du site, au 1/100 000^e

Cf Annexe N°2 - Carte de localisation du site, au 1/25 000^e

Le Marais de la Ferme de Heide est situé dans le nord-est du département de la Moselle, en plein milieu de la **région** fortement **industrialisée** de la Wamdt dont le paysage est fortement marqué par les infrastructures minières et **pétrochimiques**. Il s'étend sur le territoire de 3 communes : Ham-sous-Varsberg, Diesen et Porcelette. L'environnement du site est principalement urbain et le marais **représente** un **élément** naturel au contact immédiat de secteurs d'habitations.

L'ensemble du site consiste en plus de 90 hectares **répartis** le long de la Bisten et du ruisseau de Guerting entre Ham et Diesen. Pour des raisons d'intérêt écologique et de temps, l'effort d'expertise a essentiellement porté sur les 30 hectares du secteur de la Ferme de Heide.

A.2) Climatologie

Le secteur connaît un climat atlantique marqué **d'influences** continentales : le climat lorrain. Celui-ci se caractérise par sa rigueur en hiver et par ses étés lourds et orageux.

Sur la Wamdt, la pluviométrie ne diffère guère de l'ensemble du plateau Lorrain avec près de 800 mm d'eau par an (moyenne 1952-1994 **à** Porcelette). L'étude de la répartition des pluies dans **l'année** montre qu'il n'existe pas de **période** vraiment sèche, sauf en **année** exceptionnelle.

A.3) Géologie

Le Marais de la Ferme de Heide se situe dans la **vallée** de la Bisten. L'altitude de celle-ci passe de 200 m (au Nord, **à** la **frontière** allemande) **à** 228 m (**à** Porcelette). Au niveau du marais l'altitude est comprise entre 214 (nord) et 222 mètres (sud).

A cet endroit la **dépression** n'est pas **très marquée** par rapport au Nord où la Bisten s'écoule entre deux talus délimitant un vaste plateau.

Du point de vue **géologique**, le substrat dominant est constitué de Grès vosgien principal. La vaste **région** délimitée par les **grès** est couverte de boisements, agglomérations, usines et voies de communication. Ces séries ddimentaires s'étendant du Trias inférieur au Keuper supérieur, sont faiblement **plissées** mais très fracturées (failles d'orientation sud-est nord-ouest).

La vallée de la Bisten est **caractérisée** par ses alluvions. Ce sont essentiellement des sables roux ou brunâtres contenant des calcaires et dolomies en provenance du Muschelkalk.

Au niveau du marais, la plaine alluviale est **encombrée** par un dépôt tourbeux dû essentiellement **à** la **remontée** des eaux souterraines sous pression artésienne .

CONCLUSION

Cette expertise met à jour les connaissances sur le marais de la Ferme de Heide. Elle confirme son **intérêt** ornithologique tant pour les **espèces** nicheuses que pour celles de passage. Son caractère naturel au sein d'un environnement peu attrayant en font un secteur **préservé** servant **de** lieu de refuge pour certaines **espèces**.

L'**étude** historique met en évidence le caractère **récent** de l'**intérêt** ornithologique consécutif à l'effondrement du plan d'eau.

Bien que la **préservation** du site ne **nécessite** pas l'application d'une gestion adaptée, la conservation de son **intérêt** passe obligatoirement par une maîtrise foncière garantissant le maintien en zone naturelle et la **quiétude** des oiseaux.